

Règles d'utilisation de la salle « La Concorde »

- **Badgeage** : (cf. *annexe 1 notice d'utilisation*)
- **État des lieux** : vous devrez le compléter à votre arrivée et à votre sortie du bâtiment, puis les déposer dans les boîtes aux lettres. Une dans le hall coté cuisine, l'autre dans le hall d'entrée côté bureau du gardien.
- Fermeture de la salle à :
 - 22 heures du lundi au vendredi et le dimanche
 - 2 heures dans la nuit de samedi à dimanche
- Toutes les pièces doivent être laissées dans un état de propreté ;
- Tous matériels (tables, chaises, etc...) utilisés, doivent être **nettoyés et rangés à leur place initiale** après utilisation ;
- Pour faciliter l'accès aux secours, il est strictement **interdit de stationner sur les zones pavées** autour de la salle et devant la Gendarmerie sous peine de procès-verbal (nous vous rappelons que la Place du 26 août 1944 et le nouveau parking sont prévus pour recevoir un nombre important de véhicules, en stationnement organisé) ;
- Les abords de la salle *La Concorde* devront être nettoyés (papiers, bouteilles ou autres objets) ; Les bouteilles évacuées dans les containers recyclage sur la place.
- Il est **interdit d'utiliser des bouteilles de gaz** à l'intérieur de la salle ;
- Des téléphones ont été installés (un dans le hall d'entrée, un autre dans le porche côté gardien). Ils permettent d'appeler les services de secours et peuvent être utilisés avec la carte France Telecom Télé-séjour en composant le 36 10 puis le code puis le n° à appeler. D'autre part ces téléphones peuvent être appelés de l'extérieur par toute personne désireuse de joindre un utilisateur de l'une des salles au numéro suivant : 04.78.40.87.27 ;
- Trois armoires réfrigérées et un congélateur sont à votre disposition dans la pièce entre le hall et la cuisine ;
- Une machine à glaçons fonctionne en permanence. Elle se trouve dans la cuisine ;
- Une cuisinière est également à votre disposition. Nous vous demandons de protéger la plaque de cuisson avec du papier d'aluminium que vous n'omettez pas de remplacer ;

Un problème technique !

- Appelez le **Directeur des Services Techniques : 06 07.01.67.34**

Tout manquement à ces règles de bonne utilisation des locaux et du matériel nous verrait revoir notre position sur leur prêt à votre intention.